



Agir contre le cyberharcèlement

KIT interactif

Avec le développement des nouvelles technologies, le cyberharcèlement est de plus en plus fréquent, notamment chez les plus jeunes. Des études ont montré que 20% des jeunes de 8 à 18 ans ont déjà été victimes de cyberharcèlement (source : [e-Enfance, 2021](#)).

À travers ce kit interactif, nous vous proposons donc 2 activités ludiques et des conseils pour discuter du sujet en famille, prévenir les risques et savoir comment agir en cas de cyberharcèlement.

1 On ouvre la discussion

Pour commencer, cette vidéo permet de réfléchir en famille au cyberharcèlement.

Vidéo : Enquête à plume

Dans cette vidéo, Vinz enquête pour retrouver l'auteur d'une photo modifiée de son amie Paola.

- Cette vidéo est un bon moyen d'ouvrir la discussion en famille, en se posant tour à tour des questions :
- Pourquoi les élèves rigolent-ils à la vue de la photo modifiée de Paola ?
 - Pourquoi Paola est-elle triste en voyant cette photo ?
 - Pourquoi Vinz veut-il absolument trouver le coupable ?



2 On approfondit

Vous pouvez maintenant approfondir le sujet avec cette activité, pour réfléchir ensemble aux sources du cyberharcèlement.

Activité : Qu'est-ce que la discrimination ?

Cette activité, issue du programme Vinz et Lou, permet de réfléchir en famille aux discriminations et à l'acceptation de la différence, afin de prévenir le cyberharcèlement.



CONSEILS PRATIQUES

Découvrez dès maintenant 4 conseils pour lutter contre le cyberharcèlement.

Sur Internet, pas de diffusion sans autorisation.

Comment ? Il faut toujours demander aux personnes photographiées leur autorisation avant de publier une photo d'elles. Sinon, c'est une atteinte au droit à l'image.

Un compte en mode privé, c'est plus sécurisé.

Comment ? On met son compte en mode privé et on explore les paramètres des réseaux sociaux pour définir précisément quels contenus sont partagés avec qui.

Sur Internet, on se respecte.

Comment ? Pour ne pas blesser les autres, sur Internet aussi, il faut se parler avec respect, sans insulte ni moquerie, même entre amis.

En cas de harcèlement, on se confie à quelqu'un.

Comment ? Se confier à un·e ami·e, un parent, un·e enseignant·e ou autre adulte de confiance, c'est briser le silence du cyberharcèlement et se donner la possibilité de se faire aider.

»» D'AUTRES RESSOURCES POUR S'INFORMER ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ ««



Dossier Internet Sans Crainte : Cyberharcèlement

Un dossier contenant de nombreux conseils et ressources pour agir face au cyberharcèlement.



e-Enfance

L'association de protection de l'enfance sur Internet qui met à disposition des victimes de violences numériques et de leurs parents le 3018, un numéro gratuit, anonyme et confidentiel.



Vidéos : Parents parlons-en !

Une série de 5 vidéos pour aider les parents à aborder les problématiques du harcèlement et du cyberharcèlement avec leurs enfants.